## Règlement (CE) n o 1907/2006 Art.31

Nom du WHITE S

Ref.Nr.:

WHITE SPRAY GREASE

UDS000421 2 20210427 (FR)

Date de création/révision :

27.04.21 Version : 1.3

**Remplace :** UDS000421\_20201012

# SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

#### WHITE SPRAY GREASE

Aérosol

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Lubrifiants

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

CRC Industries UK Ltd.
Wylds Road
Castlefield Industrial Estate
TA6 4DD Bridgwater Somerset
United Kingdom

Tel.: +44 1278 727200 Fax.: +44 1278 425644 E-mail: hse.uk@crcind.com

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

### (+44)(0)1278 72 7200 (office hours)

France:

Centres Antipoison et de Toxicovigilance

N° ORFILA: 01 45 42 59 59

Donne accès aux numéros de téléphone de tous les centres antipoison.

la Suisse: Numéro d'appel d'urgence de CSIT (Centre Suisse d'Information Toxicologique): 145

Belgique: Centre Antipoisons: 070 - 245 245

# SECTION 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

# Classification conformément au règlement (CE) No 1272/2008

Physique: Aérosol, catégorie 1

Aérosol extrêmement inflammable.

Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

Le classement est basé sur méthode de calcul.

Santé: Irritation cutanée, categorie 2

Provoque une irritation cutanée.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique STOT un.,

catégorie 3



1 / 10

### **CRC Industries UK Limited**

Ambersil House, Wylds Road, Castlefield Industrial Estate, Bridgwater, Somerset, TA6 4DD

Tel: +44 (0)1278 727200 Fax: +44 (0)1278 425644 web: www.ambersil.com

#### Règlement (CE) n o 1907/2006 Art.31

Nom du Date de WHITE SPRAY GREASE 27.04.21 Version: 1.3 produit: création/révision: UDS000421 2 20210427 (FR) Ref.Nr.: Remplace: UDS000421 20201012

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Le classement est basé sur méthode de calcul.

**Environnement:** Danger pour le milieu aquatique, chronique catégorie 3

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long

Le classement est basé sur méthode de calcul.

## 2.2. Éléments d'étiquetage

### Etiquetage conformément au règlement (CE) No 1272/2008

Indentificateur du produit: Contient:

Hydrocarbures, C6-C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 5% n-hexane

Pictogramme(s) de danger:

Mention d'avertissement: Danger

H222 : Aérosol extrêmement inflammable. Mention(s) de danger:

H229 : Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

H315 : Provoque une irritation cutanée.

H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à

long terme.

Conseil(s) de prudence: P102 : Tenir hors de portée des enfants.

P210 : Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des

flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. P211: Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source

d'ignition.

P251: Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

P261 : Éviter de respirer les

poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P271: Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. P410/412 : Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une

température supérieure à 50°C/122°F.

P501-2 : Éliminer le contenu / récipient dans une décharge agréée.

### 2.3. Autres dangers

Pas de renseignements disponibles

# SECTION 3: Composition/informations sur les composants

# 3.1. Substances

Non applicable.

### 3.2. Mélanges

Classe et catégorie de Mention de danger N° CAS EC-nr Notes Composants dangereux d'enregistrement danger



#### Règlement (CE) n o 1907/2006 Art.31

 Nom du produit :
 WHITE SPRAY GREASE
 Date de création/révision :
 27.04.21 Version : 1.3

 Ref.Nr.:
 UDS000421\_2\_20210427 (FR)
 Remplace :
 UDS000421\_20201012

hydrocarbures riches en C3-4, distillat de pétrole Gaz de pétrole (1,3-butadiène < 0.1%)	01-2119485926-20	68512- 91-4	270- 990-9	30- 60	Press. Gas, Flam. Gas	H280,H220	K,G
distillats naphténiques lourds (pétrole), hydrotraités; Huile de base - non spécifié	01-2119467170-45	64742- 52-5	265- 155-0	10- 30	-	-	L
Hydrocarbures, C6-C7, n- alcanes, isoalcanes, cycliques, < 5% n-hexane	01-2119475514-35	-	(921- 024- 6)1	<25	Flam. Liq. 2, Skin Irrit. 2, STOT SE 3, Asp. Tox. 1, Aquatic Chronic 2	H225,H315,H336,H304,H411	B,Q
oxyde de zinc	01-2119463881-32	1314- 13-2	215- 222-5	<2	Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1	H400,H410	В

#### **Explication des notes**

B : substances avec limite d'exposition nationale sur le lieu de travail

G: exemptés de l'obligation d'enregistrement conformément à l'article 2 (7) du règlement REACH n° 1907/2006

K : la classification comme cancérogène ne s'applique pas, la substance contient moins de 0,1 % poids/poids de 1,3-butadiène (Einecs no 203-450-8)

L : la classification comme cancérogène ne s'applique pas, la substance contient moins de 3 % d'extrait de diméthylsulfoxyde (DMSO), mesuré selon la méthode IP 346

Q : Le numéro de CAS est seulement un identificateur à employer en dehors de l'UE pour les entrées en stock.

# SECTION 4: Premiers secours

# 4.1. Description des premiers secours

Contact avec les yeux : Si la substance a touché les yeux, les laver immédiatement avec beaucoup d'eau Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin. Contact avec la peau : Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin. Inhalation: EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'éxtérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. En cas d'ingestion ne pas faire vomir à cause des risques d'aspiration dans Ingestion: les poumons. Si il y a un doute, faire appel immédiatement à un médecin. Laisser à jeun.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation : L'inhalation excessive de vapeurs de solvant peut provoquer nausée, maux de tête et étourdissements

Ingestion : Ne pas faire vomir en cas d'ingestion.Risque de pneumonie

**Ingestion :**Ne pas faire vomir en cas d'ingestion.Risque de pneumonie

Symptômes: maux de gorge, douleurs abdominales, nausées, vomissements.

Contact avec la peau : Irritant pour la peau

Symptômes: rougeur, douleur.

**Contact avec les yeux :** Peut entraîner irritation.

Symptômes: rougeur, douleur.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires



Tel: +44 (0)1278 727200 Fax: +44 (0)1278 425644 web: www.ambersil.com

<sup>(\*</sup> Explication des phrases: chapitre 16)

#### Règlement (CE) n o 1907/2006 Art.31

Nom du produit:

Ref.Nr.:

WHITE SPRAY GREASE

UDS000421 2 20210427 (FR)

Date de

création/révision:

Remplace:

27.04.21 Version: 1.3

UDS000421 20201012

Informations générales :

En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette)

Si les symptômes persistent dans tous les cas consulter un médecin

# SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

Mousse, dioxyde de carbone ou agent sec

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Les aérosols peuvent exploser à des températures supérieures à 50°C. Forme des produits de décomposition dangereux CO,CO2

#### 5.3. Conseils aux pompiers

Refroidir le(s) recipient(s) exposé(s) au feu, en aspergeant d'eau En cas d'incendie, ne pas respirer les fumées

# SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Supprimer les points d'ignition Assurer une ventilation adéquate

Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas jeter les résidus à l'égout ou dans les rivières

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber la substance répandue avec un matériel inerte approprié

### 6.4. Référence à d'autres sections

Pour plus d'informations voir section 8.

# SECTION 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Tenir loin de la chaleur et de sources d'ignition Eviter l'accumulation de charges électrostatiques L'équipement devra être mis à la terre Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/.../antidéflagrant.



#### Règlement (CE) n o 1907/2006 Art.31

Nom du

WHITE SPRAY GREASE

création/révision:

27.04.21 Version: 1.3

produit: Ref.Nr.:

UDS000421\_2\_20210427 (FR)

Remplace:

Date de

UDS000421 20201012

Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.

Ne pas respirer les aérosols ou vapeurs.

Assurer une ventilation adéquate

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Laver à fond après l'usage

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

# 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Aérosol sous pression. A protéger contre les rayons solaires et ne pas exposer à une température supérieure à

Conserver hors de la portée des enfants.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Lubrifiants

# SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

### Limites d'exposition :

Composants dangereux	N° CAS	méthode	
limites d'exposition professionnelle nationales, België, Belgique, Belgien			
oxyde de zinc	1314-13-2	VME	10 mg/m3
limites d'exposition professionnelle nationales, Schweiz, Svizzera, Suisse			
Hydrocarbures, C6-C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 5% n-hexane	-	VME	500 ppm
limites d'exposition professionnelle nationales, France		-	
oxyde de zinc	1314-13-2	VME	10 mg/m3
Hydrocarbures, C6-C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 5% n-hexane	-	VME	1000 mg/m3
		VLE	1500 mg/m3

# 8.2. Contrôles de l'exposition

Procédures d'ordre technique :	Assurer une ventilation adéquate			
	Tenir loin de la chaleur et de sources d'ignition Eviter l'accumulation de charges électrostatiques			
Protection individuelle :	Prenez les précautions nécessaires pour éviter le contact avec la peau et les yeux lors de l'utilisation du produit Dans tous les cas, manipulez et utilisez le produit conformément aux normes			
	d'hygiène en vigueur dans l'industrie. Assurer une ventilation adéquate			
	En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette) Si les symptômes persistent dans tous les cas consulter un médecin			
inhalation :	En cas de ventilation insuffisante porter un appareil respiratoire approprié.			
Protection respiratoire recommandée:	Masque antigaz contre les vapeurs organique (type AX)			
la peau et les mains :	Pendant usage du produit porter des gants de protection contre les produits			



Ref.Nr.:

#### Règlement (CE) n o 1907/2006 Art.31

Nom du WHITE SPRAY GREASE produit:

UDS000421 2 20210427 (FR)

Date de création/révision:

27.04.21 Version: 1.3

UDS000421 20201012 Remplace:

chimiques (norme EN 374).

Utilisez des gants réutilisables d?une durée de protection minimale de 30 minutes. La durée de protection des gants doit être supérieure à la durée totale de l?utilisation du produit. Si la tâche dure plus longtemps que la durée

de protection, il faut changer les gants en cours d'atilisation.

Gants recommandés: Nitrile

les yeux : Porter des lunettes de protection hermétiques selon norme EN 166.

Contrôles d'exposition liés à la Éviter le rejet dans l'environnement. protection de l'environnement:

Recueillir le produit répandu.

# SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

# 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

(pour aérosols des données pour le produit sans propulseur)

Aspect : état physique : Liquide en aérosol avec propulseur propane/butane.

couleur: Blanc cassé.

odeur: Odeur caractéristique.

: Ha Non applicable.

63 °C Point/intervalle d'ébullition : - 26 °C Point d'éclair : Vitesse d'évaporation : Non connu.

Limites d'explosion : limite supérieure :

9.4 % 1.1 %

Pression de vapeur : Non connu. Densité relative : 0.797 g/cm³ (à 20°C). Hydrosolubilité: Insoluble dans l'eau Auto-inflammabilité : > 200 Non connu.

Viscosité: Non connu.

# 9.2. Autres informations

limite inférieure :

COV = composés organiques

489 g/l volatils

# SECTION 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

Aucunes réactions dangereuses connues si utilisé selon l'usage prévu

### 10.2. Stabilité chimique

Stable

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses



# Règlement (CE) n o 1907/2006 Art.31

Nom du produit: Ref.Nr.:

WHITE SPRAY GREASE

UDS000421\_2\_20210427 (FR)

Date de création/révision:

Remplace:

27.04.21 Version: 1.3

UDS000421\_20201012

Aucunes réactions dangereuses connues si utilisé selon l'usage prévu

# 10.4. Conditions à éviter

Eviter surchauffage

# 10.5. Matières incompatibles

Agent comburant fort

# 10.6. Produits de décomposition dangereux

CO,CO2

# SECTION 11: Informations toxicologiques

## 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

toxicité aiguë:	compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
corrosion cutanée/irritation cutanée:	Provoque une irritation cutanée.
lésions oculaires graves/irritation oculaire:	compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
sensibilisation respiratoire ou cutanée:	compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
mutagénicité sur les cellules germinales:	compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
cancérogénicité:	compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
toxicité pour la reproduction:	compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
toxicité spécifique pour certains organes cibles ? exposition unique:	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
toxicité spécifique pour certains organes cibles ? exposition répétée:	compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
danger par aspiration	compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

# Informations sur les voies d'exposition probables:

Inhalation :	L'inhalation de vapeurs de solvant peut provoquer nausée, maux de tête et étourdissements
Ingestion:	Ne pas faire vomir en cas d'ingestion.Risque de pneumonie
Contact avec la peau :	Irritant pour la peau
Contact avec les yeux :	Peut entraîner irritation.

# Données toxicologiques :



Ambersil House, Wylds Road, Castlefield Industrial Estate, Bridgwater, Somerset, TA6 4DD
Tel: +44 (0)1278 727200 Fax: +44 (0)1278 425644 web: www.ambersil.com

## Règlement (CE) n o 1907/2006 Art.31

Nom du produit : WHITE SPRAY GREASE UDS000421\_2\_20210427 (FR)

Date de création/révision :

27.04.21 Version : 1.3

**Remplace**: UDS000421\_20201012

		741 1	
Composants dangereux	N° CAS	méthode	
oxyde de zinc	1314-13-2	LD50 oral rat	7950 mg/kg
		LC50 inhal.rat	> 5.7 mg/l
Hydrocarbures, C6-C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 5% n-hexane	-	LD50 oral rat	> 5000 mg/kg
		LC50 inhal.rat	> 25000 mg/m3
		LD50 derm.rat	> 2000 mg/kg

# SECTION 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

Danger pour le milieu aquatique, chronique catégorie 3 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### Données ecotoxicologiques:

Composants dangereux	N° CAS	méthode	
oxyde de zinc	1314-13-2	IC50 algues	0.136 mg/l
		LC50 poisson	0.169 mg/l
		EC50 daphnie	1.7 mg/l
Hydrocarbures, C6-C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 5% n-hexane	-	LC50 poisson	> 10 mg/l
		EC50 daphnie	3 mg/l

# 12.2. Persistance et dégradabilité

Pas de renseignements disponibles

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas de renseignements disponibles

#### 12.4. Mobilité dans le sol

Insoluble dans l'eau

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas de renseignements disponibles

#### 12.6. Autres effets néfastes

Pas de renseignements disponibles PRP (potentiel de réchauffement 2 planétaire):



### Règlement (CE) n o 1907/2006 Art.31

Nom du

Ref.Nr.:

WHITE SPRAY GREASE

produit:

Date de création/révision:

27.04.21 Version: 1.3

UDS000421 2 20210427 (FR)

Remplace:

UDS000421 20201012

# SECTION 13: Considérations relatives à l'éimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

# SECTION 14: Informations relatives au transport

# 14.1. Numéro ONU

Numéro UN:

#### 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

**AEROSOLS** Nom d'expédition:

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe: ADR/RID - Code de

classification:

5F

1950

### 14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage: Non applicable.

### 14.5. Dangers pour l'environnement

ADR/RID - Dangereux pour Non l'environnement: IMDG - Polluant marine No IATA/ICAO - Dangereux pour Non l'environnement:

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

ADR/RID - Code tunnel: (D) F-D, S-U IMDG - Ems: IATA/ICAO - PAX: 203 IATA/ICAO - CAO 203

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable.

# SECTION 15: Informations réglementaires

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement



Tel: +44 (0)1278 727200 Fax: +44 (0)1278 425644 web: www.ambersil.com

#### Règlement (CE) n o 1907/2006 Art.31

 Nom du produit :
 WHITE SPRAY GREASE
 Date de création/révision :
 27.04.21 Version : 1.3

 Ref.Nr.:
 UDS000421 2 20210427 (FR)
 Remplace :
 UDS000421 20201012

La Fiche de Données de Sécurité est élaborée suivant les exigences Européennes actuelles.

Règlement (CE) No 1907/2006 (REACH) Règlement (CE) No 1272/2008 (CLP)

Dir. 2013/10/UE, 2008/47/CE modifiant la directive 75/324/CEE concernant les législations relatives aux générateurs d'aérosols.

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas de renseignements disponibles

# **SECTION 16: Autres informations**

\*Explication des mentions de danger:

H220: Gaz extrêmement inflammable.

H225 : Liquide et vapeurs très inflammables.

H280 : Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur. H304 : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies

respiratoires.

-:-

H315 : Provoque une irritation cutanée.

H336 : Peut provoquer somnolence ou vertiges. H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets

néfastes à long terme.

H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraı̂ne des effets néfastes

à long terme.

acronyms and synonyms: VME = valeurs limites de moyenne d'exposition

VLE = valeurs limites d?exposition (de court terme)

COV = composés organiques volatils PBT = persistant bioaccumulative toxic vPvB = very persitant very bioaccumulative

Ce produit doit être stocké, manipulé et utilisé en accord avec les bonnes pratiques d'hygiène industrielle et en conformité avec les réglementations locales.

Les informations sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et ont pour but de décrire nos produits dans le cadre des exigenges de sécurité. Par conséquent elles ne sauraient être considérées comme une garantie des propriétés spécifiques.

Sauf dans le cas d'études ou de recherches sur les risques sur la santé, la sécurité et l'environnement, aucun de ces documents ne peut être reproduit sans la permission écrite de CRC.

